

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEGM3B70MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Laura MARTELLA</b> (laura.martella@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Anne DELANGRE</b> (anne.delangre@helha.be)            Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u>  <b>Eveline ZUANON</b> (eveline.zuanon@helha.be)            Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

### Acquis d'apprentissage visés

Néant

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGM3B70MAA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PEGM3B70MAB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM3B70MAA	Élaboration du projet professionnel	10
PEGM3B70MAB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Code	13_PEGM3B70MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Eveline ZUANON</b> (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Dans le prolongement du « Dossier Enseignant » de 1<sup>ère</sup> année, ce cours contribuera à la construction du projet professionnel de chaque étudiant.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Démontrer sa capacité à analyser sa pratique et à porter un regard lucide sur l'évolution du projet personnel depuis la 1<sup>ère</sup> année, retour sur les stages et les compétences développées, élaboration des prémices de la formation continue, etc. Mener une réflexion sur la mise en place de la différenciation dans sa future pratique pédagogique.

Ce cours - à l'intersection de plusieurs compétences - permet à l'étudiant de montrer comment il les comprend et comme il se situe par rapport à celles-ci.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

L'ensemble des heures de cours de cette Activité d'Apprentissage sera organisée lors de la semaine intitulée "Je deviens enseignant".

Cette semaine a pour objectif de stimuler et développer les réflexions de l'étudiant sur leur parcours personnel et professionnel, les retours sur les compétences, les retours sur les stages, le point sur leur formation continue, leur recherche de documents particulièrement intéressants, etc.

### Démarches d'apprentissage

Les démarches sont liées au produit à fournir c'est-à-dire le portfolio: temps d'écriture et d'approfondissement des écrits, travail d'introspection et de partage en groupe, recherche en bibliothèque,...

Une part de travail en autonomie est prévue.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue du Projet.

### Sources et références

Petit guide du jeune enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2003.  
 Devenir enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2001.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Programme de cours, rapports de stage, documents du Dossier de 1ère, articles, bibliographie des livres et articles présentés durant la formation, etc.

Tous les documents nécessaires au bon déroulement de la semaine "Je deviens enseignant" se trouveront sur la plateforme ConnectEd.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'ensemble de cette UE sera évaluée par le biais d'une épreuve intégrée (UE70 & UE74) : le portfolio et la défense orale de celui-ci. Le portfolio constitue 80% de la note finale et la défense orale 20% de la note finale. Le plagiat implique un zéro.

Les conférences et rencontres seront organisées dans le cadre des cours mais également en soirée. Ces dernières faisant partie d'un ensemble de modules seront obligatoires pour tous les étudiants inscrits à cette UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	80	Trv	80
Période d'évaluation			Exo	20	Exo	20

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	13_PEGM3B70MAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Daphné CLAMOT</b> ( <a href="mailto:daphne.clamot@helha.be">daphne.clamot@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Dans le prolongement du « Dossier Enseignant » de 1<sup>ère</sup> année, ce cours contribuera à la construction du projet professionnel de chaque étudiant.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Démontrer sa capacité à analyser sa pratique et à porter un regard lucide sur l'évolution du projet personnel depuis la 1<sup>ère</sup> année, retour sur les stages et les compétences développées, élaboration des prémices de la formation continue, etc. Mener une réflexion sur la mise en place de la différenciation dans sa future pratique pédagogique.

Ce cours - à l'intersection de plusieurs compétences - permet à l'étudiant de montrer comment il les comprend et comme il se situe par rapport à celles-ci.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

L'ensemble des heures de cours de cette Activité d'Apprentissage sera organisée lors de la semaine intitulée "Je deviens enseignant".

Cette semaine a pour objectif de stimuler et développer les réflexions de l'étudiant sur leur parcours personnel et professionnel, les retours sur les compétences, les retours sur les stages, le point sur leur formation continue, leur recherche de documents particulièrement intéressants, etc.

### Démarches d'apprentissage

Les démarches sont liées au produit à fournir c'est-à-dire le portfolio: temps d'écriture et d'approfondissement des écrits, travail d'introspection et de partage en groupe, recherche en bibliothèque,...

Une part de travail en autonomie est prévue.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue du Projet.

### Sources et références

Petit guide du jeune enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2003.

Devenir enseignant. Brochure éditée par le Ministère de la Communauté Française, 2001.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Programme de cours, rapports de stage, documents du Dossier de 1ère, articles, bibliographie des livres et articles présentés durant la formation, etc.

Tous les documents nécessaires au bon déroulement de la semaine "Je deviens enseignant" se trouveront sur la plateforme ConnectEd.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'ensemble de cette UE sera évaluée par le biais d'une épreuve intégrée (UE70 & UE74) : le portfolio et la défense orale de celui-ci. Le portfolio constitue 80% de la note finale et la défense orale 20% de la note finale. Le plagiat implique un zéro.

Les conférences et rencontres seront organisées dans le cadre des cours mais également en soirée. Ces dernières faisant partie d'un ensemble de modules seront obligatoires pour tous les étudiants inscrits à cette UE.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	80	Trv	80
Période d'évaluation			Exo	20	Exo	20

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Seconde session:

Le portfolio constitue l'évaluation certificative en août (80%). Il fera également l'objet d'un examen oral (20%). Le plagiat implique un zéro.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).